



FFvolley

SAISON 2024/2025

PROCES-VERBAL DU BUREAU EXECUTIF Réunion du 31 janvier 2025

Le 31 janvier 2025 à compter de 14h00, les membres du Bureau Exécutif de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »), dont le siège social est sis 2-4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL, se sont réunis sur convocation du Président par courrier électronique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Participent aux débats en tant que membres à voix délibérative :

1. **COLLOT Isabelle – Vice-Présidente en charge du Volley Assis**
2. **DE BERNON Françoise – Chargée de mission Volley Santé**
3. **DURAND Christophe – Trésorier général adjoint**
4. **GONCALVES-MARTINS Sébastien – Vice-Président en charge du Développement**
5. **PEYTAVIN Annie – Trésorière Générale**
6. **TANGUY Eric – Président**
7. **VIALA Delphine – Secrétaire Générale Adjointe**

Est absent en tant que membre à voix délibérative :

- **ALBE Christian – Vice-Président en charge de la Comptabilité Générale**
- **AZEMA Jean – Président LNV**
- **BAUER Christina – Représentante des Athlètes de Haut Niveau**
- **FLORENT Sébastien – Secrétaire général**
- **PILLERAULT Benjamin – Représentants des Athlètes de Haut Niveau**
- **LE THOMAS Viviane – Vice-Présidente**

Conformément aux statuts et en sa qualité de Président de la FFvolley, **Éric TANGUY** préside la séance.

Assiste avec voix consultative conformément à l'article 14 des statuts :

- **Jean-Louis LARZUL – Président du Conseil de Surveillance**

Assistent sur invitation du Président :

- **Axelle GUIGUET – Directrice Technique Nationale (DTN)**
- **Antoine DURAND – Directeur Exécutif**

Date de publication : 05/03/2025

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- **Mise en œuvre de la procédure des vœux ;**
- **Feuilles de route 2024-2028 des commissions fédérales ;**
- **Composition de la Commission d'Appel d'Offres ;**
- **Point divers :**
 - o **Débats quant au potentiel désengagement de la FFvolley de « X » (ex-Twitter)**

Eric TANGUY, en sa qualité de Président, ouvre la séance du Bureau Exécutif à 14h30 le 31 janvier 2025.

I - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Eric TANGUY prend la parole, l'intervention portant sur les sujets suivants :

- Loi de Finances 2025
 - o Mise en oeuvre d'un dispositif de lobby pour contrer l'amendement LF 2025 qui remet en cause la pérennité du budget des Sports :
 - Rendez-vous au Sénat avec Patrick KANNER et Olivier FAURE (Parti Socialiste) : engagement des socialistes du blocage de l'amendement au Parlement
 - Tentative de rencontre auprès de Gabriel ATTAL, sans réponse à date
 - o A suivre au niveau de la Commission Mixte Paritaire qui se déroule en ce moment
- Rendez-vous avec le nouveau conseiller Sport du Président de la République ;
- Mouvement des présidents de fédérations sportives lors des vœux de la ministre chargée des Sports au CNOSF afin de protester contre le nouveau budget des sports
- Assurance quant aux crédits DIGES pour la VNL 2026 à 2028
- Rendez-vous ANS avec le nouveau conseiller Haute Performance Yann CUCHERAT
 - o Présentation du projet sportif 2024-2028 et de l'état de santé de la FFvolley (finances, licences, structuration, siège fédéral)
 - o Fonctionnement de l'ANS grippé en l'absence de visibilité sur les engagements financiers (par exemple : problématiques des versements des aides personnalisées aux athlètes pour cause de blocage de la Loi de Finances 2025)
 - o Autre update de la nouvelle politique ANS :
 - Resserrer les missions des Maisons Régionales de la Performance sur l'accès au haut niveau, plutôt que sur la préparation spécifique des athlètes
 - Autre réforme à venir : l'ANS souhaite ne plus intervenir directement auprès des employeurs pour la mise à disposition
- Information Service Civique : Gel des postes à partir du 1^{er} février 2025
- Audition par une mission Flash à l'Assemblée Nationale « Dérives islamistes et communautaristes » quant à une loi instituant le port de signes religieux
 - o Idée de Sébastien GONCALVES-MARTINS : faire suivre une formation dédiée sur le sujet aux arbitres
 - o Antoine indique qu'il va se rapprocher de la CF Arbitrage et de notre partenaire LICRA pour donner vie à cette idée constructive

II – MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE DES VOEUX

Antoine DURAND, tout en priant les membres pour le retard avec lequel leur parvient la validation de cette procédure – élections quadriennales obligent -, prend la parole afin que le Bureau Exécutif délibère sur les dates de mise en œuvre de la procédure des vœux, décidées en ces termes :

« Le Bureau Exécutif, précise les modalités de cette procédure pour l'Assemblée Générale ordinaire de 2025 :

□ **Le 3 février 2025**, la FFvolley publie sur son site internet et adresse par email la présente instruction administrative accompagnée d'un courrier aux groupements sportifs affiliés, aux Ligues Régionales et aux Délégués Régionaux.

☐ **Entre le 3 février et le 23 février 2025 inclus**, les groupements sportifs doivent saisir leurs vœux à l'aide d'un formulaire en ligne dûment complété sur la plateforme « Espace clubs » en utilisant les codes d'accès habituels.

☐ A l'issue de la période de saisie, c'est-à-dire à compter du 24 février 2025, **ce jusqu'au 9 mars 2025 inclus**, chaque Ligue régionale de volley doit rendre un avis motivé pour chaque vœu déposé par les groupements sportifs qui les concernent. Cet avis est saisi selon les modalités de l'« Espace Ligues ».

☐ **Le 10 mars 2025**, les vœux sont exportés par les services administratifs de la FFvolley et répartis entre les différentes commissions pour étude après examen de leur recevabilité.

☐ Les commissions rendent pour chaque vœu un avis **jusqu'au 20 mars 2025** avec, le cas échéant, une date d'application. Ces avis sont compilés dans un rapport transmis au Conseil d'Administration prévu le 12 avril 2025 qui décidera de l'opportunité de les mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

☐ **Les 30 et 31 mai 2025**, l'Assemblée Générale vote en séance les vœux après que le Président de séance a informé les Délégués Régionaux des avis émis ».

III – FEUILLES DE ROUTE 2024-2028 – COMMISSIONS FEDERALES

➔ CF Développement

Sébastien GONCALVES-MARTINS prend la parole pour présenter son projet de feuille de route prévisionnelle (Cf. Annexe).

Eric TANGUY fait part de deux remarques :

- DSVE : coup de rabot des finances publiques avec un financement prévisionnel d'un plafond de 10 actions (12/13 organisées en 2024 sous l'égide de la FFvolley) à hauteur de 3.000 € par action (contre 7.000 € auparavant) par France Travail sur 2025
 - Les premiers impactés sont les clubs qui faisaient une petite marge sur ce type d'opération (4 à 6k € de charges en fonction des territoires)
- FFSport en Entreprise : idée judicieuse à creuser

Isabelle COLLOT demande s'il est possible d'inviter un membre VA au sein de la CF Développement : Quentin DOLO pourra être invité permanent de cette commission.

➔ CF Volley Assis

Isabelle COLLOT prend la parole pour présenter son projet de feuille de route prévisionnelle (Cf. Annexe).

➔ CF Arbitrage

Antoine DURAND prend la parole pour présenter les objectifs fixés par la gouvernance et le projet de feuille de route prévisionnelle transmise par Stefan VANDERBEEKEN, Président de la CF Arbitrage (Cf. Annexe).

Pêle-mêle les actions à poursuivre/mettre en œuvre imaginées par la Direction de la FFvolley :

- Mieux communiquer et rendre transparente la politique fédérale d'arbitrage auprès du réseau d'arbitres, en formalisant notamment par écrit, en lien avec la CMéthique,

le processus de désignation des arbitres sur les compétitions fédérales afin de faire taire les accusations de favoritisme

- Rationaliser les règlementations d'arbitrage (RG Arbitrage notamment)
- Mise en œuvre d'une véritable politique de formation des arbitres
- Préparer la montée en puissance des arbitres français à l'international
- Réflexions quant à la refonte du système d'indemnisation des arbitres en un dispositif équitable et répondant à une efficacité économique et écologique des déplacements induits

Les membres font part de plusieurs remarques sur le document présenté :

- Sur le Webinaire de rentrée, l'idée est-elle de le rendre obligatoire ? Comme un prérequis pour se voir délivrer une licence d'arbitre ? Ou a minima à un certain niveau de panel ?
- Il n'y a rien de prévu sur les finales de CDF Jeunes ;
- L'idée pourrait être de lancer un dispositif comme la FFR avec une adresse dédiée jeuxarbitrer@ffvolley.org : https://www.ffr.fr/etre-acteur/arbitre/devenir_arbitre;

Antoine ajoute qu'il faudra également prévoir le tuilage réglementaire mais aussi fonctionnel quant au transfert de la compétence disciplinaire sur les arbitres à la CF Discipline, afin que les dossiers soient procéduralement bien cadrés car gérés par des juristes de formation et que la CF Arbitrage ne puisse faire l'objet de critiques pour manque d'indépendance.

→ CF Equipements

Antoine DURAND prend la parole pour présenter les objectifs fixés par la gouvernance transmis à Chrystèle SIBILLA, Présidente de la CF Equipements :

- Aller au bout de la procédure CERFRES, et validation du RG Equipements par le MS ;
- Mettre en place une stratégie de classement fédéral des salles avec rétroplanning sur l'olympiade ;
- Réaliser un guide d'utilisation des équipements
- Poursuivre la stratégie de cartographie des salles et des clubs sur le territoire français

Sur ce point, il ajoute que la feuille de route pourrait être complétée avec la mise en œuvre d'une procédure CERFRES pour une réglementation des équipements de beach-volley, avec l'appui de la CF Outdoor.

Si on va plus loin, Antoine DURAND fait part de l'opportunité d'en faire autant pour le Volley Assis, avec l'appui de la CF Volley Assis, dont Isabelle COLLOT est la présidente.

→ CF Financière

Antoine DURAND prend la parole pour présenter les objectifs fixés par la gouvernance transmis à Amine HACHELAF, Président de la CF Financière :

- Participer à la recherche d'un nouveau prestataire pour le traitement des NDF
- Appuyer en termes de réglementation financière les engagements RSE de la FFvolley
- Participer, en lien avec la CMéthique, à l'édiction d'une politique de prévention des atteintes à la probité (cartographie des risques notamment)

→ CF Médicale

Antoine DURAND prend la parole pour présenter les objectifs fixés par la gouvernance transmis à Richard GOUX, Président de la CF Médicale :

- Lancer une réflexion globale sur le dispositif de prévention santé de la FFvolley, entre certificats médicaux et questionnaires de santé ;
- Poursuivre la réflexion quant au traitement des cas de changement de sexe de compétition, en lien avec le CEG ;

IV – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

A titre liminaire, s'installe une discussion sur l'opportunité de la mise en place de cette CAO, qui doit répondre aux objectifs de transparence de gestion tout en demeurant souple d'utilisation, une procédure trop lourde et trop complexe pouvant s'avérer contreproductive.

A cet égard, une exception à l'obligation de passer par la procédure prévue de consultation via la CAO pourrait être prévue pour les secteurs suivants, pour des raisons logiques de souplesse, d'adaptabilité et de réactivité dans le fonctionnement :

- Equipes de France
- Evènementiel

Sur la composition, au-delà des trois membres prévus initialement (Président, Secrétaire Général et Trésorier), Eric TANGUY indique aux membres qu'il entend procéder par appel à candidatures pour la compléter de deux membres administrateurs, avant une désignation décidée par le Conseil d'Administration, sur sa proposition.

V – POINT MARKETING

Eric TANGUY fait un point sur l'avancement des contrats Marketing en cours de finalisation :

- BETCLIC ; dans l'attente d'un retour de notre interlocuteur quant à la proposition faite (clause de sortie avec préavis en cas de taxe sur les paris sportifs) ;
- HERBALIFE : passage de partenaire majeur à fournisseur ;
- SIBELCO : attention, en plan de sauvegarde ;
- VELPEAU : attention, en plan de sauvegarde ;
- MIKASA dès 1^{er} janvier 2024 :
 - o 12,5 k€/an
 - o 1.000 ballons achetés + 1.000 offerts

→ Projet LE PETIT FUTE

Caroline THOMAS, responsable Marketing par intérim de la FFvolley, vient ensuite présenter le projet « LE PETIT FUTE » (Cf. Annexe).

Le Bureau Exécutif, après en avoir délibéré, valide l'investissement financier de ce projet budgété à 20.000 €.

VI – POINT OUTRE-MER

→ Nouvelle-Calédonie

Eric TANGUY présente tout d'abord la situation en Nouvelle-Calédonie et propose en conséquence de reconduire le plan de sauvegarde mis en place par les instances dirigeantes de la FFvolley jusqu'à aujourd'hui.

Le Bureau Exécutif, après en avoir délibéré, valide la reconduction de ce plan de sauvegarde.

→ Mayotte

Eric TANGUY présente la demande faite par la LRvolley Mayotte d'être aidée en dons pécuniaires et de matériel.

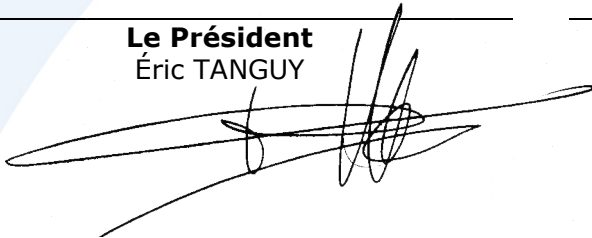
Le Bureau Exécutif, après en avoir délibéré, valide :

- **Le versement d'un don de 15k € à la LRvolley pour se restructurer ;**
- **Le don de matériel (ballons, kit de beach, etc.), à adresser via le conteneur prévu par le ministère chargé des Sports.**

La séance est levée à 18 heures 30 le 31 janvier 2025.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Le Président
Éric TANGUY



Le Secrétaire général
Sébastien FLORENT

